

COMMUNE DE MORENIX

PLAN DE PREVENTION
DU RISQUE INONDATION

CARTE REGLEMENTAIRE

Echelle : 1/5 000

DOSSIER APPROUVE
par arrêté préfectoral
le :

DIRECTION
DES TERRITOIRES
DEVELOPPEMENT
URBAIN
ET RURAL
DÉPARTEMENT DE MAYENNE
49100 LAIGNEY
04 93 33 22 22

LEGENDE

ZONE ROUGE : zones exposées à des risques importants
d'inondation par débordement de cours d'eau
ou ruissellement

ZONE VERTE : zones d'aléa faible ou
combinaison possible sans réserve

SECTEUR CONDITIONNEL : En l'état actuel des connaissances, une lecture soignée soumise à la
vérification des services de l'Etat peut permettre d'observer par un accès
en zone rouge une situation de risque d'inondation par débordement de cours
d'eau ou ruissellement. En conséquence, les prescriptions de l'arrêté préfectoral
sont applicables.

Cours d'eau

100 Côte de référence en mètre NGF (± 0,10m ± 0,30 m)

→ Sens de l'écoulement

--- Limite communale

N

